



**RECOMMANDATION PRÉSENTÉE À LA
COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'EXPLOITATION DE L'URANIUM
DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT
(BAPE)**

Préparé par la Société pour Vaincre la pollution (SVP)

20 MAI 2014

La SVP répond par la présente à la demande des membres de la Commission d'enquête sur l'exploitation de l'uranium, en cette phase de pré-consultation, en recommandant à la Commission d'inclure un enjeu particulier dans sa démarche d'enquête sur la filière uranifère. Cette recommandation fait suite à l'étude de près d'une dizaine de cas de développement minier réalisé par la SVP au cours des deux dernières années.

En effet au cours de ces études, la SVP a constaté deux éléments particuliers:

1. Plusieurs mines en développement, autres que des mines d'uranium – terres rares, lithium notamment - produiront des tonnes de résidus uranifères et radioactifs ou ayant d'autres radionucléides, qui subsisteront dans les parcs et les haldes pour des décennies, voire des siècles;
2. Les impacts de ces résidus sont peu ou pas traités par les compagnies minières dans leurs Études d'impact (EI) et/ou relégués dans des documents difficilement accessibles. De plus, les informations données aux citoyens voisins sur la radioactivité sont soit absentes, extrêmement minimalisées, ou carrément fausses.

L'exemple qui suit, tirée du cas Nemaska lithium, démontre également la légèreté avec lequel peut être traité l'enjeu uranifère par une compagnie minière et fait craindre pour la préservation de l'environnement, encore plus dans des zones habitées et fréquentées:

"The first appearance of uranium late in the mine life allows sufficient time for application of adoptive management alternative strategies to prevent and/or mitigate the uranium release" (voir plus bas pour détails)

La SVP considère cette affirmation, exempte de toute référence scientifique, à l'effet que le temps apportera une solution à la très forte contamination de l'effluent minier par l'uranium, comme parfaitement inacceptable. L'État québécois ne peut pas se satisfaire de telles allégations pour la protection de l'environnement et des populations.

En conséquence, la SVP demande donc à la Commission d'enquête :

1. d'inclure dans ses études, les impacts de tout projet minier produisant, ou pouvant produire, une contamination de résidus uranifères et radioactifs ou ayant d'autres radionucléides, même si l'extraction de l'uranium n'est pas l'objectif premier de la mine.
2. D'établir des paramètres sévères et extrêmement contraignants pour s'assurer que toute production de résidus uranifères et radioactifs ou ayant d'autres radionucléides soit clairement identifiée et étudiée dans les études produites par les compagnies minières, quelle que soit la nature première de la mine. Et que les constats, le cas échéant, soient rendus publics avec la plus extrême rigueur et transparence.

EXEMPLE 1 : INFORMATION PRESQU'INACCESSIBLE

LA SOCIÉTÉ NEMASKA LITHIUM – MINE WABOUCHI – BAIE JAMES

Dans tous ses récents mémoires sur des projets miniers, la SVP a constaté que les EI, de même que leur sommaire, ne recèlent aucune des informations réellement pertinentes à l'Étude d'un projet. Dans le cas de Nemaska Lithium, la situation est aggravée par le fait que l'information manquante concerne des charges toxiques d'uranium à l'effluent minier ainsi que la « solution » (! ndlr) à la contamination proposée. (Information reléguée dans un document difficilement accessible et identifiable : Étude WESA).

L'EI de Nemaska Lithium – Mine Wabouchi - mentionne que le choix du Lac des Montagnes comme récepteur de l'effluent principal recevant notamment les eaux de contact des résidus, a été rendu nécessaire parce que plus en aval, la rivière Nemiscau est le lieu d'une très grande fréquentation des CRIS de Nemaska, comme territoire de chasse et pêche et lieu d'établissement de "camps". L'EI admet donc que le territoire impacté, et plus particulièrement le lac de la Montagne et rivière Nemiscau, constituent des zones fréquentées et exploitées pour des activités traditionnelles et où, par conséquent, une possible modification substantielle de la qualité de l'eau créera un impact humain et social important.

Or, l'essentiel des eaux de drainage de ce projet minier se draine précisément dans cette zone fréquentée. De plus, le projet étant situé en hauteur, et en partie dans une zone marécageuse, les volumes d'eau à traiter et ultimement déversés seront très importants et seront dirigés par gravité dans le lac, et ce bien après la fermeture du projet dans 20 ans. Pour le seul " Bassin de sédimentation 1", il est prévu :

"Year 19 : 744 000 m cube of run off dominated by tailings discharge"

"Discharge from Sedimentation Basin 1, whose leachate chemistry is dominated by leaching from tailings and waste rock of the TWRP (tailing and waste rock pile) , is predicted to (...) be above the surface water quality criteria for the protection of aquatic life, acute toxicity for copper and above the chronic effects criteria for aluminum, copper, and uranium."



However, aluminum, beryllium, copper and uranium concentrations in the tailings contact waters exceeded the chronic effects surface water criteria, and beryllium and copper concentrations exceeded the acute toxicity surface water criteria. Uranium occurred in elevated concentrations in year 7 in effluent from Sedimentation Basin 1.

The primary source of the dissolved uranium was surface runoff from the TWRP in contact with tailings. The changes in concentrations of uranium in Sedimentation Basin 1 effluent reflected the stepped development and enlarged footprint of the TWRP.

However, in light of the uncertainty surrounding the use of an assumed concentration where so many of the analyses were reported below the detection limits, the predicted discharge water chemistry from Sedimentation Basin 1 (where waste rock constitutes 80% of the TWRP) and from Sedimentation Basin 2 and the pit lake (where groundwater constituted 83% and 90%, respectively of the load), the results reported in Table 13 and Appendix E should be considered as preliminary.

The first appearance of uranium late in the mine life allows sufficient time for application of adaptive management alternative strategies to prevent and/or mitigate the uranium release

Les experts consultés sommairement par la SVP sur la possibilité de mitiger la contamination à l'uranium se sont tous, sans surprise, montrés sceptiques à l'effet que le temps puisse apporter une solution à ce problème.

De plus, la SVP a été contactée par des membres de la communauté CRIE de Nemaska, utilisatrice du territoire visé. Ces derniers voulaient en connaître davantage sur les impacts de la mine dans un territoire déjà dévasté et contaminé au mercure par la dérivation de la rivière Rupert.

Les CRIS ont affirmé à la SVP que la compagnie avait tenu des séances d'information publiques, notamment auprès de divers groupes et sous-groupes de la communauté. Les CRIS rencontrés par la SVP n'avait jamais été informé de la contamination importante à l'uranium.

EXEMPLE 2 : MINIMALISATION DES IMPACTS – DONNÉES SUSPECTES

MINE MATAMEC – KIPAWA, TÉMISCAMINGUE

Le projet de développement d'une mine de terres rares près du Lac Kipawa a suscité beaucoup d'interrogations et d'inquiétude auprès de la population voisine, et notamment de deux communautés autochtones. Le Lac Kipawa, de même que la rivière Kipawa, tous deux proches de la Ville de Témiscaming sont en effet des lieux très fréquentés par la population régionale et plusieurs chalets ont été construits autour du lac, un royaume de pêche, notamment au doré.

Devant les risques de bris de digues et de parcs à résidus et autres déversements qui pourraient contaminer la région de minerai radioactif, la population a posé des questions à la compagnie minière MATAMEC. Celle-ci a tenu plusieurs séances d'information auprès de la population et a présenté à plusieurs reprises une présentation PowerPoint pour expliquer l'enjeu de la radioactivité.

Les citoyens restant malgré tout insatisfaits des explications de la compagnie minière, ont fait appel à la SVP et à la Coalition Québec Meilleure Mine pour une présentation publique. Cette conférence publique, qui a eu lieu en mai 2013, réunissait les experts de la compagnie Matamec, de même que les représentants de la SVP et de Québec Meilleure Mine.

La SVP a examiné la présentation Power Point réalisée par la compagnie Matamec pour les citoyens. La SVP a également préparé une présentation pour expliquer sommairement à la population les enjeux de ce projet, et plus particulièrement la radioactivité.

La SVP a fait deux constats :

1. **CONSTAT 1** : Les données présentées sur l'importance de la contamination aux radionucléides y ont été pour le moins minimisées, sinon carrément manipulées. La région a été en effet longuement explorée pour divers gisements, la présence de radioactivité y a été à maintes reprises confirmée et de nombreuses données historiques sur près de 50 ans sont disponibles.

La SVP a comparé les données historiques disponibles aux données présentées aux citoyens sur l'importance de la radioactivité, dans le tableau suivant :

PROJET DES TERRES RARES MATAMEC À KIPAWA AU TÉMISCAMINGUE

D'APRÈS MATAMEC :

Zone Kipawa (radioactivité naturelle):
- 30 ppm (0.003%) uranium: 5 Bq/g
- 270 ppm (0.027%) thorium: 11 Bq/g

D'APRÈS DONNÉES HISTORIQUES ZONE KIPAWA :

- 0.13 % Uranium: 217 Bq/g soit **43 fois plus**
- 0.27 % Thorium: 110 Bq/g soit **10 fois plus**



La présentation de ces données par la compagnie à la population a généré beaucoup d'inquiétude. Les citoyens, très proches de leur territoire, connaissent en effet généralement relativement bien les caractéristiques de leur environnement.

CONSTAT 2 : Afin d'expliquer la nature omniprésente de la radioactivité dans la vie courante, la compagnie minière a inclut dans sa présentation POWERPOINT une image de banane, comme étant une source naturelle de radioactivité, et démontrer que celle-ci peut être inoffensive. Cette image a perturbé les citoyens, qui ont demandé à la SVP des explications.

Lors de la présentation au public par la compagnie minière ET SVP, l'image de la banane avait été retirée et les citoyens l'ont fait remarquer à la minière. La SVP considère ce processus de banalisation irresponsable.

La SVP tient à la disposition de la Commission d'enquête son bref Power Point présenté aux citoyens pour leur expliquer sommairement les enjeux du projet.